

## CONTES EXTRAORDINAIRES

— 0 —

## La Lettre volée

PAR

EDGAR POE

J'étais à Paris en 18... Après une sombre et nuageuse soirée d'automne, je fumais une pipe en écume de mer, en compagnie de mon ami Dupin, dans son cabinet d'étude, rue Dunot, 33, au faubourg St-Germain, quand la porte de notre appartement s'ouvrit pour donner passage à notre vieille connaissance, M. G. le préfet de police de Paris.

Nous lui souhaitons cordialement le bonjour car nous ne nous étions pas vus depuis plusieurs années. Il était venu pour nous consulter, ou plutôt pour avoir l'opinion de mon ami sur une affaire qui l'embarrassait beaucoup.

— Si votre cas demande réflexion, nous nous l'examinerons plus efficacement dans les ténèbres, observa Dupin qui repoussa la lettre qu'il s'appropriait à allumer.

— Voilà encore une de vos étranges manies ! riposta le préfet qui traitait de manie tout ce qu'il ne comprenait pas.

— C'est vrai ! fit Dupin, en installant G... dans un excellent fauteuil et en lui offrant une pipe. Voyons maintenant votre cas embarrassant. J'aime à croire qu'il ne s'agit pas encore d'un assassinat.

— Oh ! non — l'affaire est des plus simples. Nous nous en serions certainement tirés nous-mêmes ; mais j'ai pensé que vous seriez bien aise de la connaître, vu son excessive bizarrerie.

— Simple et bizarre ?

— Oui, l'expression n'est sans doute pas très exacte — ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire, malgré sa simplicité, nous dérouta simplement.

— Enfin, demandai-je, quelle est la chose en question ?

— Je vous la dirai en peu de mots, répondit le préfet, tout en se carrant dans son fauteuil au milieu des nuages de sa pipe. Mais promettez-moi le plus grand secret, avant que je commence, car je perdrais certainement ma place si l'on apprenait que j'ai conté cette affaire....

— Commencez, fimes-nous en cœur.

— Eh bien, sachez donc que j'ai été informé personnellement, en très haut lieu, de la disparition d'un document de la plus haute valeur, soustrait dans les appartements royaux. On sait le nom du voleur ; on l'a vu à l'œuvre. On sait aussi qu'il détient toujours le document.

— Comment peut-on savoir cela ? demanda Dupin.

— Cela ressort de la nature du document et de la non apparition de certains résultats qui se produiraient infailliblement s'il sortait des mains du voleur, s'il était employé en vue du but que celui-ci se propose.

— Soyez un peu plus clair, dis-je.

— Enfin ce papier confère à son détenteur un certain pouvoir dans un certain lieu, et ce pouvoir est inappréciable.

— Je n'y comprends rien du tout, fit Dupin.

— Enfin, enfin, murmura le malheureux préfet, gêné dans son *cant* diplomatique, ce document montré à un troisième personnage dont je ne dirai pas le nom, mettrait en jeu l'honneur d'une personne de la cour, d'une personne illustre dont la sécurité se trouve ainsi à la merci du voleur, ce qui donne à ce dernier tout ascendant sur elle.

— Le voleur sait donc que la personne volée connaît son voleur !

— Le voleur c'est D., un homme capable de tout. Et remarquez l'ingéniosité du vol : le document en question, une lettre, a été remis à la personne illustre, tandis qu'elle se trouvait seule dans le boudoir royal. Au milieu de sa lecture, elle fut interrompue par la visite de l'autre illustre personnage à qui elle devait surtout cacher cette lettre. N'ayant pas eu le

AGENTS GÉNÉRAUX  
133 rue St-Joseph